

Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 37'021
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.208
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 6
Fläche: 52'091 mm²

Paroles d'argentières contre l'aide fiscale aux familles



De gauche à droite: Barbara Janom Steiner (PBD, Grisons), Beatrice Simon (PBD, Berne), Eva Herzog (PS, Bâle), Laura Sadis (PLR, Tessin), Ursula Gut (PLR, Zurich) et Rosmarie Widmer Gysel (UDC, Schaffhouse). Les six cheffes des Finances cantonales insistent sur les mesures déjà existantes pour aider les familles et jugent que l'initiative du PDC est contraire à l'équité de l'imposition des contribuables avec et sans enfants.

► **Allocations** Les six directrices cantonales des Finances combattent l'initiative du PDC

► **Les allègements** pour familles totaliseraient déjà 2,5 milliards de francs, avancent-elles

8 mars



Yelmarc Roulet

Parmi les 26 directeurs cantonaux des Finances, il y a six femmes. Elles appartiennent au PLR, au PS, à l'UDC et au PBD. Bref, à tous les partis gouvernementaux, sauf au PDC. Cela tombe bien. Car c'est précisément pour combattre l'initiative démocrate-chrétienne sur la famille que les argentières ont pris la parole jeudi à Berne. «Il est difficile de s'opposer à des propositions en faveur de la famille, relève la Bernoise Beatrice Simon (PBD) pour justifier cette irruption du genre dans la campagne. Nous, qui sommes femmes et pour certaines mères, nous avons plus de crédibilité pour le faire.»

L'avantage «émotionnel» que les

magistrates attribuent à leur parole, alors que la bataille des chiffres fait rage, a déjà été utilisé une première fois. En 2013, les argentières avaient attaqué de front la proposition de l'UDC pour subventionner les mères au foyer.

Faut-il le préciser? L'avis des six directrices est partagé par la majorité de leurs homologues masculins de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF). Premier argument avancé: les pertes fiscales que subiraient les cantons au plus mauvais moment. Comme Beatrice Simon, la Bâloise Eva Herzog (PS) et la Schaffhousoise Rosmarie Widmer Gysel (UDC) évoquent les programmes d'allègement budgétaire qu'elles sont contraintes de mettre en place actuellement. Selon les estimations, les pertes d'impôts cantonal et communal

causées par l'exonération des allocations pour enfants et de formation professionnelle seraient pour toute la Suisse de 767 millions de francs par an (voir infographie). Ces chiffres se basant sur les allocations familiales 2010, la perte effective pourrait être plus importante encore. «Nous ne pourrions pas faire face», disent en chœur les directrices, notant que «la majorité des cantons sera dans le rouge en 2015». A cela s'ajoute la perte pour la Confédération, évaluée autour de 200 millions, alors même que ses comptes basculent dans le négatif.

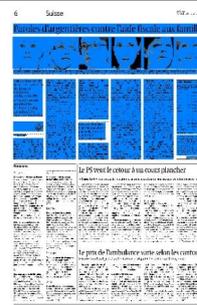
Les directrices des Finances «ne veulent pas avoir une vision d'ensemble de la problématique»

Mais l'initiative heurte aussi le sentiment d'équité, affirme la Zurichoise Ursula Gut (PLR). L'imposition des ménages avec enfants risque de ne plus être proportionnée avec celle des contribuables qui n'en ont pas. Eva Herzog énumère

tout ce qui existe déjà à Bâle-Ville pour aider les ménages avec enfants: déduction pour l'accueil extra-familial, pour les pensions alimentaires, pour les personnes à charge, aide supplémentaire pour familles monoparentales, franchise pour l'impôt sur la fortune. Selon les ministres des Finances, les allègements cantonaux et communaux pour familles totalisent déjà 2,5 milliards de francs dans l'ensemble du pays. Par ailleurs, l'initiative ne servira à rien pour les quelque 25% de contribuables qui ne sont pas soumis à l'impôt.

Les directrices trouvent juste que les allocations pour enfants soient imposées: elles font partie de la capacité contributive des personnes. C'est un pilier de base du système fiscal helvétique, même s'il y a des exceptions (comme l'aide sociale, dont la fiscalisation est à l'étude).

La Tessinoise Laura Sadis (PLR)



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 37'021
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.208
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 6
Fläche: 52'091 mm²

et la Grisonne Barbara Janom Steiner (PBD) n'étaient pas présentes à la conférence de presse, mais ont fait savoir qu'elles soutenaient leurs collègues.

La conseillère nationale Lucrezia Meier-Schatz (PDC/SG), qui est à l'origine de l'initiative du PDC, déplore que les directrices des finances «ne veuillent pas avoir une vision d'ensemble de la problématique. Elles oublient que l'initiative profitera aux 70 à 90% des familles qui paient un impôt cantonal, des familles dont deux tiers ont un revenu inférieur à 100 000 francs. Par ailleurs, il y aura retour sur investissement: les caisses publiques profiteront ultérieurement du plus grand engagement professionnel des femmes, que notre initiative aura favorisé», assure la parlementaire saint-galloise.

Lucrezia Meier-Schatz et le président du PDC, Christophe Darbel-

lay, défendront l'initiative vendredi soir sur le plateau d'Arena. En face d'eux, il n'y aura pas de femmes ministres, mais une sorte de mâle alpha, le Zougais Peter Heggin. C'est lui qui préside la CDF, qui tient la caisse du canton le plus riche de Suisse, – qui ne veut plus payer autant pour la solidarité confédérale et à qui l'initiative en question ferait perdre 7 millions. Il est membre du PDC. Deux PDC romands, minorisés au sein de la CDF, soutiennent en revanche l'initiative de leur parti, le Valaisan Maurice Tornay et le Jurassien Charles Juillard.

Les cantons ont évalué – sur la base des chiffres de 2010 – ce que l'exonération fiscale des allocations pour enfant et de formation professionnelle ferait perdre à leurs caisses, soit un total de 767 millions de francs. A cela s'ajouterait une perte de 200 millions pour la Confédération.

L'addition pour les cantons

Pertes de recettes dans le cadre de l'impôt cantonal et communal, en millions de francs

Zurich	115,0	Schaffhouse	4,7
Berne	88,0	Appenzell RE	6,1
Lucerne	32,0	Appenzell RI	2,5
Uri	1,7	Saint-Gall	51,0
Schwyz	9,0	Grisons	17,6
Obwald	4,5	Argovie	60,0
Nidwald	4,0	Thurgovie	22,5
Glaris	2,0	Tessin	21,0
Zoug	7,0	Vaud	83,0
Fribourg	27,7	Valais	36,0
Soleure	36,0	Neuchâtel	20,0
Bâle-Ville	17,0	Genève	55,0
Bâle-Campagne	31,6	Jura	12,0

Total Suisse 766,9

SOURCE: CONFÉRENCE DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS CANTONAUX DES FINANCES (CDF)